

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° n° 1112 du 1er octobre 197 relative à engagement du personnel de la vedette Habiba.

n° 1112

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 octobre 1947

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1947

Date du numéro
31 octobre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : « Art. 2, — la présente décision qui aura effet pour compter du 19 septembre 1947 sera publiée et communiquée partout où besoin sera » Lire & Art. 2, — La présente décision qui aura effet pour compter du 19 août 1947 sera publiée et communiquée partout où besoin sera

le gouverneur p.h.siriex